

À CONSERVER PAR L'ADHÉRENT

MODALITE D'INSCRIPTION : documents à fournir et adresser par courrier

- La **fiche d'inscription** dûment complétée
- 1 photo** (si elle date de plus de 5 ans)
- Le **règlement**, chèque, uniquement, libellé à l'ordre de la **GV Bassens**
- Pour les étudiants.e.s détenteurs de la carte PASS'Région, un **chèque de 30 €** (remboursé après le débit de la carte)
- Certifier** avoir pris connaissance du questionnaire de santé



Le certificat médical n'est plus obligatoire **sauf** si vous répondez positivement à l'une des questions du questionnaire de santé ci-dessous.

Tout dossier INCOMPLET ne sera pas pris en compte.

Envoyez votre dossier à **GV BASSENS – FFEPGV, 157 impasse de la Martinière, 73000 BASSENS**

TARIFS

La licence EPGV vous sera adressée par mail

Un tarif unique par catégorie de 80,00 € (4 catégories).

La licence FFEPGV obligatoire est de 31,00 €

La catégorie Gymnastique, pour 3 cours au choix maximum

PLANNING SPORTIF, Espace Colombe à Bassens

Pilates	Pilates	Pilates	Zumba	Gymnastique					
				Renforcement	Tabata	Circuit Training	Gym entretien	Renforcement	Stretching
Lundi 20 ^h 30	Mardi 10 ^h 20	Mardi 16 ^h 15	Mercredi 18 ^h 35	Mardi 9 ^h 10	Mercredi 17 ^h 30	Jeudi 9 ^h 00	Jeudi 10 ^h 10	Jeudi 20 ^h 35	Vendredi 9 ^h 00

L'Espace Colombe est généreusement mis à disposition par la Mairie de Bassens, prioritaire sur leurs manifestations.

C'est pourquoi la GV Bassens est susceptible de déplacer ou d'annuler certains cours. Aucun cours ne sera assuré pendant les vacances scolaires.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Applicable à partir du 30 juin 2023

- Le club GV Bassens est affilié à la FFEPGV Vitafédé.
- En cas d'adhésion dans un autre club affilié FFEPGV, le prix de la licence sera déduit du montant à payer à la GV Bassens, sur présentation de la licence 2025/2026 ou d'une attestation de l'autre club.
- FFEPGV Vitafédé vous propose une assurance supplémentaire.
- Vous devrez préciser et payer, au moment de l'adhésion votre souscription.
- Tous les cours sont pratiqués dans la salle « Espace Colombe, à Bassens » par des professeurs diplômés.
- Le certificat médical n'est plus exigé pour la saison en cours **mais** il faut avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.
- Le nombre d'adhérents peut être **limité** suivant les cours.
- Une semaine d'essai est autorisée.
- Vous devrez vous présenter à un membre du bureau avant d'accéder au cours de votre choix.
- Vous devrez par la suite, vous acquitter des obligations d'inscriptions la semaine suivante.
- Des frais de dossiers seront demandés si vous souhaitez l'impression de vos documents par la GV Bassens.
- Les adhésions tardives ne bénéficieront pas de prorata.
- De même, pour un remboursement, un certificat médical sera exigé.
- Un justificatif d'adhésion, sous la forme d'une carte sera remis à chaque adhérent(e). Cette carte permet l'accès au cours payé, c'est pourquoi elle devra être présentée **systématiquement** à l'entrée à un membre du bureau ou un membre actif.
- En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte pourra être délivrée moyennant des frais.
- Il est exigé le plus grand respect des règles de la Mairie et des locaux mis à disposition des adhérents.
- Des chaussures propres, réservées à l'usage intérieur.
- Il est conseillé aux adhérents de se munir d'une bouteille d'eau.
- Vous devrez vous munir d'un tapis et accessoirement d'un appui-tête.

QUESTIONNAIRE DE SANTE, à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous. Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir **l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives**

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :

- Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique ? Oui Non
- Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ? Oui Non
- Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ? Oui Non
- Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ? Oui Non
- Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ? Oui Non
- Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) ? Oui Non

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions ci-dessus, merci de cocher et signer l'attestation sur l'honneur sur votre dossier d'adhésion au club.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. **Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois**

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017 - Cf Journal Officiel : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/20/VJSV1712186A/jo/texte>

CONTACT, membres du bureau collégial

Nadine BOTALLA, Mireille CAILLET, Catherine MOLLARD et Valérie TOMMASI

GV BASSENS – FFEPGV ★ 157 impasse de la Martinière, BASSENS (73000) ★ 07 67 09 94 16 ★ gvbassens@gmail.com